» Par suite de nos engagements d'honneur, nous devrions donner notre démission et la ville serait entre les mains des politiciens.

» Notre liste comprend les noms suivants :

» DELPLANQUE JEAN;
» LIÉNARD EDMOND;
» DEFRENNES HENRI;
» DESPRETS JULES.

» Nous comptons sur vos suffrages. Nous avons la certitude que l'élection de dimanche prochain complètera votre œuvre.

» Recevez, Messieurs, l'assurance de nos sentiments dévoués.

« Mulliez-Dewailly, Leborgne Ferdinand, Marsillie François, Mulle Paul, Valenducq Jean. »

— Une erreur s'est glissée dans le résultat des élections municipales de Lannoy, que nous avons publié mardi. M. Parent Montfort, a obtenu 308 voix (et non 189) sur les 339 votants.

Lannoy. — Concours colombophile sur Albert, le dimanche 13 mai, donné par la société colombophile « La Patrie, » M. Alfred Deldique, estaminet du *Cœur Joyeux*. 80 fr. de prix d'honneur.

Mise 1,50, dont 1 fr. pour prix et 0,50 pour frais.

Un objet d'art, don de M. Jules Boutemy, pour la série de deux pigeons désignés et volant au même pigeonnier. — Dix francs à la série de 3 pigeons non désignés mais volant au même pigeonnier. — Une jolie montre nickel de 15 francs sera jouée par une poule de 0,25 c. — Cinq prix de 10 francs aux cinq premiers pigeons vainqueurs. — Quatre prix de 5 francs aux quatre suivants. — Il y aura un prix par 8 pigeons. — Poule a raison de 0,50 c., 1 fr. et 2 fr.

Bénéfice de parcours, 1/4 de minute par 75 mètres. — Mise en panier le samedi 12 mai, de 4 à 7 heures du soir.— La distribution des prix se fera le lundi 14 mai à 7 heures du soir.— Pour les conditions, voir l'affiche de la fédération de l'année dernière. — Essai, le mercredi 9 mai sur Albert pour lâcher le Jeudi.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

La convocation des électeurs pour le scrutin de ballottage qui doit avoir lieu dimanche prochain a été affichée mercredi. D'après l'arrêté, il reste douze conseillers à nommer.

La Commission administrative de la *Fanfare du Point central* porte à la connaissance de ses membres honoraires que ceux d'entre eux qui voudraient participer au voyage d'Armentières, le 20 courant sont priés d'envoyer leur adhésion avant le lundi 14 courant au siége de la société (Café du Point Central), boulevard Gambetta.

LILLE

Université catholique. — Hier, a été célébrée la fête patronale de l'Ecole des hautes études industrielles.

La messe de huit heures à réuni, dans la chapelle Académique, MM. les membres du Conseil de perfectionnement, les professeurs et les élèves de l'Ecole. A l'*Evangile*, M. Didio, vice-recteur de l'Université, a prononcé une éloquente allocution.

A onze heures, à eu lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole, sous la présidence de M. Henri Bernard, la séance solennelle des récompenses; Mgr le recteur, MM. les doyens et un nombreux public y assistaient.

M. le colonel Arnould, directeur de l'école, a pris la parole et, dans son rapport, maintes fois interrompu par les applaudissements de l'auditoire, a rappelé la création de l'école, ses débuts, ses progrès.

Dans un langage élevé et d'une rare distinction, il a montré l'importance d'un enseignement à la fois scientifique et pratique pour les jeunes industriels et insisté sur la nécessité d'une haute culture intellectuelle.

Telle est bien, en effet, la pensée des fondateurs de cette école.

L'un d'eux a écrit justement : « Faute d'une » école appropriée au patronat, la plupart des in» dustriels font passer leurs fils par toutes les » phases du travail, soit dans leur propre usine, » soit dans une usine étrangère. Mais le moyen » est loin d'être parfait et offre bien peu de sécu» rité : il expose au danger de voir entretenir une » routine fatale dans les industries et un tel ensei» gnement ne peut rien pour élever le niveau in» tellectuel du jeune homme. »

C'est contre cette vieille méthode, incompatible avec les progrès de l'industrie moderne, qu'a réagi avec succès la nouvelle école. Actuellement, trente-sept jeunes gens ont suivi ou suivent encore les cours à divers titres. De ce nombre treize ont déjà quitté Lille. Cinq ont mérité le certificat d'études; quatre ont obtenu le diplôme décerné à ceux qui ont bien satisfait aux examens de sortie. Ces quatre derniers étaient bacheliers ès-sciences. Parmi les meilleurs élèves signalés, nous avons entendu plusieurs noms chers à la cité lilloise. La première médaille du classement a été brillamment gagnée par M. Anatole Richard, de Cholet.

Au terme de la séance, Mgr le recteur a tenu, au nom de l'Université, à féliciter M. le colonel Arnould qui est bien le créateur de cette école et qui, par sa science, son activité, son devouement à tous, a assuré l'avenir de cette importante institution.

Un banquet suivi de soirée a réuni au Cercle catholique les administrateurs, les professeurs et les élèves anciens et actuels de l'école.

Les courses de Lille. — Voici la fin de la liste des engagements pour la réunion de dimanche prochain 13 mai :

Prix du Moulin, à réclamer — *Hésitation*, à M. de Saint-Jean Lantillac. — *Chance-Shat* (2 000 fr.) *Faisandeau II* (1 500), *Véronique* (2 500), à M. A. Houze; *Nonette* (2,000), a M. Pariche; *Grain de Sel* (1,500), à M. Baranger; *Bass* (1 500). *Scales* (1,500), à M. G. de Lichtervelde; *Paphos* (2,000), à M. Erick; *Berryer* (2,000), à M. de Bacquencourt; *Coutainville* (1,500) a M. H. Benetaud; *Spadois* (2.500), à Lord James; *Vetieric* (2,500), à M. G. Guinebert; *Nap* (1,500), à M. P. d'Hespel.

Prix de la société des Steeple-chases de France. — *Château St-Ange*, à M. W. Bolton; *Hermosa*, à M. Soriais; *Cranc* et l'*Endormi* à M. A. Delhomme; *Flamand* à M. le comte de la Boutetière; *Chardon*, à M. G. Guinebert; *Alezonne* et *Dame Pluce* à M. A. Houzé; *Orpheline* à M. W. Hart; *Nap* à M. P. d'Hespel; *Tempête* à M. de Bastard; *Paridjata*, à M. Baresse.

Prix du Gouvernement, au trot monté. — *Gazelle* et *Guenon*, à M. Dambricourt-Legrand; *Zora*, à M. Bulard; *Souvenir*, à M. Labbez; *Alerte*, à M. Lestarquit.

Ascension aérostatique. — L'Emulation aérostatique du département du Nord a donné jeudi, place Sébastopol, sa première fête de la saison.

A dix heures du matin, commençait le gonflement du ballon *Pro Patria*, construit par la maison Lachambre, de Paris: l'opération s'est effectuée sans encombre et était terminée vers deux heures et demie.

C'est alors qu'ont commencé les ascensions captives: MM. Stiévenard, Brébion et Godard ont effectué la première. Malgré un vent très violent, le ballon a atteint une assez grande hauteur, et les voyageurs ont pu jouir à leur aise du panorama de Lille et des environs. Ces ascensions ont duré toute l'après-midi; de nombreux amateurs et des membres de l'Emulation aérostatique y ont pris part.

Un peu après cinq heures et demie, à eu lieu l'ascension libre. L'aéronaute calaisien, M. Hache a pris place, en compagnie de MM. Perland, président de l'Emulation, et Portel, trésorier. Le ballon s'est élevé dans la direction de Seclin. Il a atterri à Ruckacourt, banlieue d'Arras.

La descente n'a pas été exempte de dangers; par suite du vent violent, la nacelle a dû subir un trainage de 1.500 mètres.

Les membres de l'*Emulation aérostatique* ont pu rentrer dans la soirée à Lille par l'express de 10 h. 50.

Ecrasé par sa voiture. — Mercredi vers sept heures du soir, M. Nigal, messager à Quesnoy-sur-Deûle, a été écrasé, rue St-Sébastien.

Cet homme retournait à Quesnoy énormément chargé de divers colis quand par un moment d'inattention les guides lui échappèrent des mains. Il voulut les ressaisir et se penchant sur son timon, il fut jeté à bas par un brusque saut de son chariot.

L'une des roues lui a passé sur la tête; la mort a été instantanée. Le corps a été transporté à la morgue.

Marché aux chevaux. — Au marché de mercredi, 185 chevaux ont été exposés en vente.

Marché calme.

CONCERTS ET SPECTACLES

Le « Choral Nadaud » organise pour lundi prochain, 14 mai, à heures du soir, une soirée bachique dans son local, *Café Pandore*, rue Pauvrée.

Nous donnerons le programme de cette petite fête qui promet d'être fort attrayante.

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du 8 mai 1888

Présidence de M. F. MASUREL, Juge

Compétence

A la suite de difficultés survenues entre M. P. D..., fabricant à Tourcoing, et M. B.., son représentant à Paris, M. P. D... a assigné celui-ci devant le tribunal de commerce de Tourcoing.

M. B... excipe de l'incompétence du tribunal en invoquant l'article 59 du Code de procédure civile aux termes duquel « en matière personnelle le défendeur sera assigné devant le tribunal de son domicile. »

L'objet de la demande, dit-il, est le paiement d'un solde de compte et la remise de marchandises confiées en dépôt. Y aurait-il dans cette demande un chef qui rende le Tribunal de Tourcoing compétent par l'application des exceptions prévues à l'article 420 du code de procédure, si d'autres chefs échappent à ces dispositions, il est de jurisprudence que le tribunal n'est pas compétent. Enfin, c'est à Paris que le mandat s'exécutait, c'est donc le tribunal de la Seine qui doit connaître du litige.

M. P. D... soutient que le tribunal de commerce est compétent : qu'en effet, le désaccord provient de la fixation des commissions, qu'à défaut de fixation du bien de paiement des commissions, ce paiement doit s'effectuer au domicile du débiteur, soit à Tourcoing, ainsi qu'il est prévu par l'article 1247 du code civil.

Du reste, ajoute-t-il, parmi les éléments de compte se trouvent des factures portant la mention de « payable dans Tourcoing » et déjà des paiements ont été effectués à Tourcoing.

La cause a été mise en délibéré.

Jugement

Dans cette même audience, le Tribunal, statuant sur l'action en dommages-intérêts intentée par M. Irénée Fourré contre MM. Motte-Bossut et fils, Gaillard et Lemoine, à propos des Warrants Cloart, a débouté M. Fourré de ses demandes, fins et conclusions. Le Tribunal a jugé que les procès intentés ne pouvaient pas être qualifiés de téméraires et vexatoires et qu'ils ne lui avaient pas causé de préjudice.

PETITE CORRESPONDANCE

M. G. Th., à Roubaix. — En vous faisant naturaliser à l'âge de 25 ans, mais pas avant, vous serez exempté du service de cinq ans.

La naturalisation exige des frais. 175 fr. 25 à la demande, puis la même somme à l'obtention.

Pour l'obtenir il faut adresser votre demande au Garde des sceaux, en lui exposant votre cas et en joignant à votre demande votre acte de naissance.

J. V.— 13. — Non, vous ne pouvez plus devancer l'appel après le conseil de révision.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 9 mai

Présidence de M. le conseiller LEPOT. — Ministère public : M. DEGALLIER, substitut du procureur général.

2e affaire. — **L'assassinat de Rubrouck**

Wispelaere est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Défenseur, Me Deschodt.

Audience du vendredi 11 mai

Présidence de M. le conseillet LEPOT. — Ministère public : M. de SAVIGNON, avocat-général.

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Georges Vandendriessche, peigneur de lin à Lille, y est né le 11 avril 1870. Il a, par conséquent 18 ans.

Vandendriessche est condamné à deux ans de prison.

Défenseur, Me Dubuisson.

2me affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Bruno Kindts, tisserand à Roubaix, est âgé de 28 ans, étant né à Heestert (Belgique), le 26 mars 1860.

Kindts est condamné à cinq ans de réclusion.

Défenseur, Me Chaddéffaud.

NORD

Le roman d'un déserteur. — Samedi, la gendarmerie a conduit, de Blanc-Misseron à la maison d'arrêt de Valenciennes, un extradé, le sieur C..., de Quiévy, près Solesmes.

L'histoire de ce jeune homme, — il a 24 ans, — est un vrai roman.

Au régiment de ligne à Amiens, où il était en garnison, il est condamné à 60 jours de prison. Il s'échappe, rentre au quartier, prend le cheval de son capitaine, et, faisant sauter le cadenas d'une porte de la caserne, il s'évade en Belgique.

Dans ce pays, où il arrive en sabots, monté sur un cheval de prix, on l'arrête. Le cheval est remis au capitaine, C... est laissé en liberté.

Il change de nom, revient en France faire la moisson, va voir plusieurs fois ses parents, retourne en Belgique où il est pincé. A Mouscron, près de la frontière, il casse ses menottes et se sauve.

Repris encore, il est rapatrié et mis à l'hôpital pour cause de maladie.

Une nuit, il s'échappe en chemise, fait peur aux laitières arrivant en ville à cinq heures du matin et qui voyaient courir un homme en costume aussi sommaire.

La troupe, la police, les paysans sont à ses trousses. Un champ de seigle lui sert de refuge pendant trois jours. Un orage survient, il nage dans la boue, mais reste caché.

Quand les allées et venues de la police eurent cessé, C... part. Il se procure un pantalon, une blouse et arrive dans une ferme, où il passe quelques mois comme ouvrier.

En partant on lui delivre un livret sous le nom qu'il donne.

Il revient plusieurs fois en France, où il se croyait en sûreté, puis repasse en Belgique sans papiers où il donne un faux nom.

Arrêté pour ce délit, le tribunal belge le condamne à 30 jours, et, son véritable nom étant connu, le parquet belge demande des renseignements au gouvernement français qui s'empresse de le réclamer.

C..., condamné à mort par contumace, est frappé de vingt ans de travaux forcés.

Il a promis de s'évader à la Nouvelle-Calédonie, ou avant, si l'occasion se présente.

Le déclassement de Cambrai. — On annonce, comme très prochain, le déclassement de la citadelle et des fortifications de Cambrai, déclassement depuis longtemps sollicité par la municipalité de cette ville.

Dunkerque. — *La pêche à la morue. — Nouvel accident : deux victimes.* — Le lougre de pêche *Hirondelle*, parti de Dunkerque il y a quelques jours pour l'Islande, a éprouvé beaucoup de mauvais temps dans la mer du Nord; un télégramme d'Aberdeen (Ecosse) rapporte que le petit bâtiment est entré en relâche dans ce port, gravement endommagé; deux marins ont été enlevés par un paquet de mer et, malgré toutes les recherches faites, il a été impossible de les retrouver.

La goëlette *Martha*, capitaine Popieul, relâchée à Thurso (Ecosse), en avaries, se répare provisoirement dans ce port, d'où elle repartira incessamment pour Dunkerque; voici les noms des quatre matelots de ce dernier navire emportés par la mer : Jules Popieul, Désiré Brycaert, Jean Dewaele et Isidore Laconte, tous domiciliés à Ghyvelde.

La goëlette *Jeanne-d'Arc*, capitaine Boulogne, relâchée à Valentia, en avaries, est attendue à Dunkerque à chaque marée à la traine d'un remorqueur loué moyennant trois mille francs. Les pièces de rechange pour ce navire sont prêtes et la *Jeanne-d'Arc* pourra repartir de nouveau dans quelques jours pour l'Islande; il a en cale 170 tonnes de morue et 20 tonnes avaient été enlevées par un paquet de mer, durant le gros temps.

On annonce que plusieurs autres navires sont en avaries; espérons que cette nouvelle sera démentie.

Nécrologie. — On annonce la mort du colonel d'artillerie Zylof de Steenbourg, commandeur de la Légion d'honneur, qui s'est éteint mardi matin, à Paris à l'âge de 78 ans.

Le défunt appartenait à une des familles les plus anciennes de la Flandre française.

Ses obsèques seront célébrées jeudi, à dix heures, à Saint-Sulpice.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps sera transporté à Steene, sa ville natale.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Une touchante cérémonie, chère à notre population maritime, a été célébrée hier, dans notre ville, à l'occasion de l'Ascension. Cette cérémonie est la bénédiction de la mer.

Elle a eu lieu par un temps superbe. Elle était présidée par le grand doyen, qui est sorti processionnellement de l'Eglise St-Pierre, précédé du clergé. Le saint cortège a traversé les principales rues du Gourgain et les quais au milieu d'une foule pieusement recueillie.

La rage. — Il y a un mois environ, Mme Petit-Hennebelle, cabaretière à Hersin-Coupigny, constatait que son chien avait été mordu par un chien étranger d'allures suspectes. Elle tint l'animal en laisse pendant quelques jours; puis, croyant tout danger passé, elle lui rendit la liberté. Cette négligence devait lui coûter cher, car, samedi dernier le chien se jetait sur le jeune fils de Mme Petit et le mordait à la jambe. L'enfant a été envoyé au laboratoire de M. Pasteur, par les soins du maire de la commune. Quant au chien, enfermé aussitôt, il a brisé ses chaines, franchi les portes et pris la fuite. Des battues ont été organisées à Hersin-Coupigny et dans les environs.

Sport. — Les courses de Saint-Omer auront lieu sur l'Hippodrome des Bruyères, le dimanche 17 juin, à deux heures. Le programme de cette réunion comprend les huit courses suivantes :

Courses au trot. — Prix du Département. — Au trot monté. — 1,200 fr. offerts par le Conseil général du Pas-de-Calais.

Prix du Gouvernement et de la Société d'agriculture. — Au trot monté. — 1 000 fr. dont 500 fr. offerts par le gouvernement et 500 fr. offerts par la Société d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Omer.

Prix de la Ville. — International. — Au trot attelé, — Handicap. — 1 500 fr. dont 1,000 fr. offerts par la ville de Saint-Omer.

Prix de la Société. — International. — Au trot monté. — 1 500 fr. pour tous chevaux.

Courses au galop — Prix des Bruyères. — Steeple chase, handicap, hacks et hunters, gentlemen riders, Habits rouges. — 1,500 fr. pour hacks et hunters de 4 ans.

1er prix de la Société des Steeple-chases — Steeple-chase militaire (2e série). — Un objet d'art d'une valeur de 800 fr. au 1er, un objet d'art d'une valeur de 200 fr. au second.

2e prix de la Société des Steeple-chases de France. — Steeple-chase militaire (4e série).— 2.600 fr. offerts par la Société des Steeple chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15,000 fr.

Prix de la Butte. — Steeple chase militaire (3e série). — Deux objets d'art d'une valeur totale de 200 fr. pour sous-officiers en activité de service montant leurs propres chevaux.

BELGIQUE

Mouscron. — *Quelle administration faut-il choisir!* — Le scrutin qui doit s'ouvrir nous donnera une majorité catholique ou libérale. Aux électeurs avant d'émettre leur vote de voir laquelle de ces administrations apportera à la ville le plus de bien-être et laquelle leur présentera les budgets les mieux équilibrés.

Il est de tradition constante — et toutes les villes administrées par les conservateurs sont là pour l'attester — qu'un conseil communal catholique a rarement besoin, pour équilibrer son budget, de recourir à des emprunts. Les impôts, malgré cela, ne sont pas relevés et les centimes additionnels, au lieu d'augmenter chaque année, avec une régularité désespérante, diminuent. Ce fait est assez important pour qu'on s'y arrête.

La lutte pour l'enseignement met les deux partis en présence. Le parti conservateur, large dans ses idées comme dans sa bienfaisance, soutient lui-même les écoles de son opinion; les libéraux « tous pingres » veulent atteindre la même fin tout en négligeant les mêmes moyens. Eux aussi veulent préparer à leurs idées les nouvelles générations, mais à condition que la commune veuille bien en supporter les conséquences.

Un luxe d'aménagements et de bâtisse, une profusion d'accessoires et de personnel, une abondance de cadeaux distribués à tout venant leur donne occasion de prélever sur le trésor communal les lourdes dépenses que nécessite ce superflu. Naturellement, la voirie, les services communaux et les améliorations urgentes souffrent d'un retard qui ne prendra fin, que lorsque les libéraux au pouvoir auront appris à payer eux-même leur enseignement si coûteux. Et malheureusement cette perspective n'a pas l'air de se dessiner à l'horizon.

Si tous les ans, la ville prélève un impôt sur chaque habitant elle doit certains services en échange. C'est un contrat qui se fait. Depuis quelques années l'administration a augmenté les contributions; rend-elle plus de services ? Pourquoi donc les impositions ont-elles augmentées ? C'est que l'administration a mal administré l'argent des contribuables. Et, si elle l'a mal administré, elle n'est plus digne de la confiance publique.

Il ne s'agit pas ici d'une question politique, c'est une question de bon sens.

Tant que la régence sera entre les mains de tels administrateurs, les dépenses seront fortes. Tant que les dépenses seront fortes le déficit existera. Tant que le déficit existera, les impôts nouveaux et vexatoires menaceront les Mouscronnois.

Attaque nocturne à Herseaux. — Dans la nuit de lundi, M. Jules Dubois, âgé de 36 ans, cultivateur à Herseaux, a été attaqué par deux individus qui l'ont sommé de remettre sa montre et ses bijoux. Sur la réponse négative de la victime, ses adversaires l'ont renversé et roué de coups; l'un de ses agresseurs l'a même menacé d'un couteau poignard.

M. Dubois, porteur de 12 fr., a dû remettre cette somme aux malfaiteurs pour obtenir sa liberté. Cette attaque a eu lieu entre la gare et la maison de la victime, qui est située près de la place. Les coupables sont inconnus. La gendarmerie ouvre une enquête et en a informé le parquet de Courtrai.

Les élections communales de Mouscron devant la Chambre belge. — Voici le compte-rendu sommaire de la discussion d'une interpellation adressée, mercredi, au gouvernement belge, par M. de Kerckove, à propos de l'arrêté relatif aux élections de Mouscron :

« *M. de Kerckove* demande au gouvernement des explications, au sujet de l'annulation partielle de l'élection communale de Mouscron. Il n'y a pas eu d'irrégularités graves. Il y a eu un ballottage favorable aux libéraux. On l'a annulé.

» L'orateur s'étend longuement sur cette annulation en donnant lecture d'un grand nombre de pièces.

» Le gouvernement a déclaré élus quatre candidats qui n'auraient pas obtenu la majorité requise. (Conversations générales.)

M. Devolder, ministre de l'intérieur, prend la défense de l'arrêté royal qui a prononcé l'annulation. Il justifie la mesure prise, qui est conforme à la justice et au bon sens. La conduite du gouverneur de la Flandre occidentale a été très correcte. (Violentes protestations à gauche.)

» L'examen a porté sur tous les bulletins et une erreur a été constatée qui n'avait été constatée ni à Mouscron, ni à Bruges. On a procédé de même pour l'élection de Renaix. La décision a été absolument impartiale.

» *M. Tack* approuve la déclaration du gouvernement et revient sur les faits qui se sont passés à Mouscron. Cette élection a été une véritable bouteille à l'encre. (Rires.)

» L'orateur entre à ce sujet dans des développements très détaillés.

» *M. de Kerckove* insiste sur ses critiques. Il dit que l'on mettra dorénavant sur l'hôtel du ministère de l'intérieur « Four à bulletins blancs obtenus par génération spontanée » (Protestations bruyantes à droite).

» *M. Devolder* proteste énergiquement. Sa loyauté ne peut être mise en doute. Les bulletins blancs dont il s'agit viennent de Mouscron.

» *M. de Kerckove* déclare qu'il ne met pas la loyauté du ministre en deute, mais il n'a pas ses apaisements sur les bulletins blancs.

» L'incident est clos. »

Chambre des représentants. — La Chambre a adopté mercredi, le projet de loi modifiant la législation sur les tabacs par 59 voix contre 24.

Au commencement de la séance, M. de Kerckove a interpellé le gouvernement au sujet de l'annulation partielle de l'élection communale de Mouscron.

M. Devolder a répondu et M. Tack a appuyé le gouvernement qui n'a pas eu de peine à justifier la correction de la mesure critiquée.

La Chambre a consacré la fin de sa séance à discuter l'important projet de loi sur la libération et la condamnation conditionnelles.

La variole dans le Borinage. — L'épidémie variolique dans les communes de Mesvin, Hyon, Cuesmes et Jemappes, est actuellement en pleine décroissance dans ces communes. A Cuesmes, ce sont surtout les enfants qui ont été atteints : environ 50 d'entre eux ont payé le tribu au terrible fléau.

Jemappes, atteint surtout dans les personnes adultes, laisse environ 40 victimes.

Par contre, les communes de Quaregnon, Boussu Hornu commencent à en ressentir les funestes atteintes; aussi la crainte est-elle dans le Borinage, la marche du fléau paraissant suivre une ligne déterminée.

On fait remonter la cause de ces effets désastreux à un ouvrier de Mesvin qui, revenant dans sa commune du Pas-de-Calais, où l'épidémie sévissait avec violence, aurait apporté le germe de la maladie qui a déjà fait tant de victimes.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 9 mai.* — Rosalie Rombaut, rue Jean-Bart, 30. — Adolphe Debrabandère, rue Vallon, 6. — Coralie Accou, rue Stéphenson, 2. — Amélie Desrumaux, rue de l'Industrie, 81. — Louise Foltzer, rue d'Alger, cour Nicaisse, 6. — Rosalie Delbeke, rue de Tourcoing, 124. — François Deryckere, rue de Sébastopol, cour Delattre, 1. — *Mariages.* — Arthur Despret, 25 ans, charbonnier, rue de la Clef, 21, et Florine Mestdag, 23 ans, soigneuse, rue de la Guinguette, cour Duhamel, 12. — Emile Dejumné, 26 ans, forgeron, rue Watte, et Marie Versyck, 23 ans, ménagère, rue de l'Epeule, 163. — *Déclarations de décès du 9 mai.* — Marie Debouver, 6 jours, rue des Anges, 35. — Jeanne Cruquenaire, 1 mois, rue des Sept-Ponts, cour Dupont, 5. — Clémence Decottignies, 5 mois, rue de Mouveaux, 61. — Gaston Debeuf, 2 jours, Hôtel-Dieu. — Jean Beulque, 37 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Emmanuel Thammelin, 46 ans, cordonnier, Hôtel-Dieu. — Sidonie Bouckenooghe, 9 mois, rue Vaucanson, cour Beny, 8.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 9 mai.* — Jules Demeer, pont de Neuville. — Jean Lepers, rue du Clinquet. — Paul Callongie, rue Saint-Roch. — Cyrille Vanryssel, rue de Gand. — Alphonse Vanhoenacker, aux Orions. — *Déclarations de décès du 9 mai.* — Odile Broutain, 5 mois 21 jours, rue des Molles-Briques. — Cyrille Goeman, 28 ans, cordonnier, rue de la Latte. — Louis Desrousseaux, 1 an, au Hallot. — Jules Desmailly, 2 ans 5 mois, au Blanc-Seau. — Jean-Baptiste Lecoutre, 23 ans, rue de la Cité — Ursule Nuyttens, 41 ans 10 mois, sans profession, rue de la Croix. — Pierre Clarisse, 2 mois, rue d'Halluin — Jean-Louis Vandervyven, 2 ans 4 mois, aux Phalempins.

HEM. — *Déclarations de naissances du 22 avril au 7 mai.* — Jules Destombes, Petit-Lannoy. — Henri Orvald, l'Hempempont. — *Publications de mariages.* — Frédéric Verhauwede, 37 ans, boucher à Waereghem, Belgique, et Nathalie Van Reynseele, 32 ans, tisserande, à Hem — Oscar Buffaut, 32 ans, maçon, à Hem, et Julia Gauquié, 25 ans, modiste à Hem. — Jules Tricoit, 30 ans, menuisier, à Hem, et Clémence Desfontaines, 27 ans, à Hem. — Charles D[illegible], 26 ans, journalier, à Willems, et Florentine Desaire, 24 ans, servante à Hem. — Gustave Gauquié, 9 ans turbineur, à Hem, et Céline Duquesne, 25 ans, journalière à Hem. — Jean-Baptiste Leclercq, 23 ans, journalier, à Hem, et Flore Fauvarque, 22 ans, journalière à Hem. — Charles-Louis Vanhuysse, 26 ans journalier, à Hem, et Adèle Dubus, 25 ans, ménagère à Hem. — *Déclarations de décès du 22 avril au 7 mai.* — Jean-Baptiste Pontdeville, 69 ans, Trois-Baudets. — Auguste Vincent, 84 ans, Voisinage. Lucien Dessein, 18 mois, à l'Hempempont. — Jean-Baptiste Desplechin, 88 ans, Petit-Lannoy. — Marie Loosfeld, 36 ans, rue Poivrée. — Edmond Leuridan, 4 mois, Trois-Baudets.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LEMAY-CASTELAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Joseph LEMAY, décédé à Estaimpuis, le 9 mai 1888, dans sa 39e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 12 courant, à 10 heures, en l'église d'Estaimpuis. — L'assemblée à la maison mortuaire, près la gare d'Herseaux, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille CATTEAU-LOUTRE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Stéphanie CATTEAU, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 10 mai 1888, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 12 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le dimanche 13, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Eloi, à Tourcoing — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Croix, 48. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 11 juin, à 9 heures 1/2, en la même eglise.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 14 mai 1888, à 10 heures, pour le repos des âmes : de Monsieur Fortuné DEVIENNE, veuf de Dame Clémence DUFOREST, décédé à Roubaix, le 3 mai 1887, dans sa 57e année, et de Mlle Constance DEVIENNE sa sœur, décédée à Roubaix, le 28 avril 1887, dans sa 61e année, administrés des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 14 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis MEILLASSOUX, teinturier, veuf de Dame Camille CORET, décédé subitement à Roubaix, le 14 avril 1888, dans sa 51e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE LE JOUR AU JOUR

10 MAI 1811

L'ÉVACUATION D'ALMÉIDA

Ciudad Rodrigo est situé à cinquante-cinq lieues droit à l'ouest de Madrid, près de la frontière du Portugal, sur l'Aguéda, et Alméida est à neuf lieues au nord ouest de Ciudad Rodrigo.

Le général Brenier était dans Alméida avec 1.500 hommes, et Masséna autour de Ciudad Rodrigo avec 36.000; entre les deux se trouvait une armée anglo-portugaise de 43.000 hommes, sous Wellington. Brenier, ainsi coupé et investi, était voué à une capitulation certaine faute de vivres, si on ne le ravitaillait pas; Masséna résolut d'y faire entrer un convoi et marcha sur les Anglais. Il les rencontra, retranchés comme ils savaient se retrancher, derrière la rivière de Dos-Casas, qui coule du sud au nord pour aller se jeter dans l'Aguéda près de Barba del Puerco, à quatre lieues au nord d'Alméida.

Il leur livra, les 3 et 5 mai, à Fuentes d'Onoro, sur le Dos-Casas, une bataille acharnée que le manque de munitions le força de ne pas continuer le 6 mai et ne put percer à travers les anglais. Il demeura toutefois menaçant devant leurs positions et désespérant de sauver Alméida, il envoya à Brenier l'ordre de l'évacuer après l'avoir fait sauter et de s'ouvrir un passage vers le pont de Barba del Puerco, où une division l'attendrait...

Mais il faillait porter cet ordre à travers l'armée anglaise; trois braves soldats s'offrirent à le faire : Zanibeni, Lami et André Tillet; ce dernier, le seul qui fût parti sans se déguiser, avec son sabre et son uniforme, fut le seul qui arriva, et le 7 au soir, le bruit de cent coup de canon, passant au-dessus de l'armée anglaise, annonça à Masséna que l'ordre était parvenu.

Brenier fit aussitôt jeter toutes les cartouches dans les puits, scier les affûts, briser à coups de canon la bouche des pièces, charger les fourneaux de mine dès longtemps préparés, et le 10 mai à dix heures du soir, il sortit silencieusement avec la garnison, faissant derrière lui pour mettre le feu aux mines 200 sapeurs et le chef de bataillon Morlet.

Morlet laissa son chef prendre de l'avance, et ce ne fut qu'à minuit qu'une épouvantable explosion ébranla l'atmosphère et annonça qu'Alméida avait sauté. Brenier avait déja fait plus de deux lieues quand il rencontra les avant-postes anglais qui ne surveillaient guère Alméida tant ils tenaient sa reddition pour assurée; il leur passa sur le corps, mais fut suivi par la cavalerie avec laquelle il dut soutenir maints combats. Aux approches de Barba del Puerco, le brave Morlet le rejoignit, et toujours en combattant on arriva au pont où une division française attendait : il ne manquait pas plus de deux cents hommes.

Wellington, furieux de se voir livrer une place détruite, rendit cependant justice à ses adversaires : « L'acte du général Brenier vaut une victoire ! » il le dit tout haut et l'écrivit à son gouvernement.

PENSÉES

Nulle vertu ne s'aide de la fausseté.

MONTAIGNE.

— La beauté est la santé parfaite de la nature.

FRAGONARD.

— Le bonheur consiste principalement à s'accommoder à son fort, à vouloir être ce qu'on est.

ERASME.

— On devient aisément riche en ne s'accordant que le nécessaire; on se croit aisément pauvre dès qu'on a besoin du superflu.

DE FALLOUX.

FAITS DIVERS

Un faux médecin illustre. — Nous lisons dans un journal berlinois le souvenir suivant :

Ce fut en juillet 1865, à Carlsbad. Une foule compacte de promeneurs élégants se pressait dans le « Kurgarten » autour du kiosque de musique, où un superbe monsieur seul de taille très haute et de façons distinguées, attirait sur lui l'attention de tous et surtout de toutes les dames. Un peu ennuyé par cette curiosité indiscrète, le monsieur devant lequel les passants se découvraient avec respect, chercha à s'éloigner du kiosque pour s'enfoncer dans une des allées du « Kurgarten » quand une petite fille à la figure pâle et triste s'approcha de lui en tendant la main.

— Qui t'envoie mendier, mon enfant? demanda le monsieur.

— Ma mère malade, fut la réponse.

— Et ton père, que fait-il ?

— Il est mort, Monsieur... oh ! nous avons si faim !

Et elle éclate en sanglots.

Le monsieur, qui avait déjà tiré sa bourse, la remit dans sa poche :

— Conduis-moi près de ta mère, dit-il.

L'enfant, qui pouvait avoir de 10 à 12 ans, le conduisit par plusieurs rues et ruelles jusque devant une petite maison.

— C'est ici, Monsieur.

Ils entrèrent et montèrent par un misérable escalier; la petite ouvrit et ils pénétrèrent par le grenier dans une étroite mansarde à demi obscure Dans un coin était couchée, sur un malheureux sac de paille, une femme jeune encore, mais épuisée par la faim et la maladie.

La malheureuse se leva à moitié sur son lit quand le visiteur entra.

— O Monsieur le docteur, dit-elle, ce n'est pas bien de mon enfant de vous avoir appelé; je n'ai pas de quoi vous payer.

— Vous n'avez personne qui s'occupe de vous ? demanda le visiteur.

— Je n'ai personne, Monsieur, depuis que mon brave mari est mort, les gens de la maison sont pauvres eux-mêmes.

— C'est bien.

Et le visiteur tira sa bourse, donna à la petite de l'argent pour chercher du pain, de la viande froide et une bouteille de vin et prit congé en disant qu'il soignerait pour le reste.

Un quart d'heure plus tard, entrait dans la même mansarde un des principaux médecins. La malade, à la vue de ce nouveau visiteur, ne savait que penser.

— Monsieur, dit-elle timidement, je crois que ma fille vous a dérangé inutilement : tantôt il est déjà venu un médecin qui m'a ordonné du vin.

— Ma brave femme, répondit le docteur X..., ce n'était pas un médecin; c'est pourquoi il m'envoie chez vous; c'était le kronprinz de Prusse.

Un moyen de détruire les chenilles. — Gare aux chenilles! Voici bientôt le moment où ces vilaines bêtes vont exercer leurs ravages.

Les chenilles dévorent les arbres fruitiers, surtout les pommiers. Tout le monde sait qu'un fruit sans feuilles n'arrive jamais à perfection.

Le raisin d'une vigne dépouillée par le mildew reste incomplet et ne peut donner qu'un vin inférieur comme quantité et qualité, puisqu'il manque de développement et du sucre qui fait l'alcool.

Le même fait se produit pour le cidre lorsque les pommes ne font plus que végéter à peine sur un pommier dépouillé de ses feuilles par les chenilles.

M. de Chasteigner indique un moyen sûr et facile, qui, depuis des années, lui réussit infailliblement, pour détruire les chenilles sur les arbres fruitiers.

C'est le soufre sublimé ou trituré très fin.

Il y a une vingtaine d'années, M. Chasteigner faisait soufrer une vigne atteinte par l'oïdium. Des pommiers en pleine végétation étaient, comme aujourd'hui, attaqués par des chenilles. Passant près de l'un d'eux, un des ouvriers envoya un coup de soufflet sur un nid de chenilles; presque aussitôt il les vit se tordre, lâcher prise et tomber mortes sur le sol. L'épreuve fut répétée, le résultat fut toujours le même. On traita alors par le soufre, lancé avec le soufflet, les pommiers entiers.

Le résultat fut complet. A partir de ce moment les chenilles moururent ou disparurent; les pommiers reprirent leur végétation et restèrent, jusqu'à la récolte, vigoureux et couverts de fruits, au milieu de ceux des contrées voisines entièrement dépouillés.

Depuis lors ce moyen a été employé pour tous les arbres attaqués par les chenilles: pommiers, cerisiers, pruniers, groseillers, etc., toujours avec un égal succès, pourvu que l'opération soit faite dans des conditions favorables : le plus possible au début du mal et, s'il se peut, par un temps calme et un soleil chaud.

Tout soufre réussit, sublimé ou trituré, pourvu qu'il soit bien en poudre.

Tout instrument peut être bon : houppe ou soufflet. Le soufflet est cependant celui qui donne les meilleurs résultats, en enveloppant les branches atteintes d'un nuage de soufre.

Il est rare que faite en temps voulu une seule opération ne suffise pas.

Une seconde n'est, en général, nécessaire que lorsque l'arbre est déjà envahi.

On pourrait traiter de même les haies qui sont atteintes, mais en se restreignant aux arbres fruitiers des jardins ou vergers, la dépense est presque nulle et la main d'œuvre peu considérable surtout en présence du résultat à obtenir.

Un individu qui mange sa sœur! — Le tribunal de Ienisseix (Sibérie orientale) a jugé dernièrement le procès d'un indigène du territoire du Touroukhans, le nommé Procope Kalinine, accusé d'avoir *égorgé* et *mangé* sa propre sœur. Ce crime atroce a été commis dans les circonstances suivantes : Procope Kalinine, ayant installé son campement aux bords d'un petit cours d'eau, y vivait avec ses deux frères Nikita et David et sa sœur Marie, âgée de onze ans.

On se nourrissait exclusivement des poissons pêchés dans la petite rivière. Peu à peu cette ressource devint d'abord très rare et un jour elle s'épuisa complètement. La famille se mourait littéralement de faim. Un des frères Kalinine, David, partit pour chercher à se nourrir dans quelque autre campement. Procope, désespéré, rendu féroce par l'inanition, égorgea alors sa sœur et se nourrit pendant quelque temps, avec son frère Nikita, du cadavre de la pauvre petite.

L'assassin a avoué son crime en cherchant à le justifier par la fin. Il a été établi que son frère Nikite n'avait pas participé au meurtre. Le tribunal a acquitté Nikita Kalinine et condamné son frère Procope à treize ans et demi de travaux forcés.

CHOSES ET AUTRES

M. et Mme Mouffetard font des projets de voyage pour l'été.

— Que dirais-tu des Pyrénées?

— Peuh!... fait M. Mouffetard; les montagnes ça cache le paysage!

* * *

Un souvenir de Cham :

Témoin d'un peintre de ses amis, Cham réglait avec les autres témoins les conditions du combat. La rencontre était nécessitée par une parole des plus futiles. Un des témoins voulait une rencontre sérieuse.

— Pardon, interrompit Cham, il est évident que ces messieurs vont se battre pour des propos tenus en l'air.

— Parfaitement.

— Alors, il n'y a qu'un moyen : ces messieurs doivent également tirer en l'air !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'état de l'Empereur du Brésil

Ainsi qu'on l'avait prévu, l'Empereur du Brésil a eu dans la soirée des symptômes accentués de congestion cérébrale, d'origine névro-paralytique, avec reprise de fièvre. Le docteur Semmola estime que l'état du malade est grave. Il a télégraphié à M. Charcot ainsi qu'au docteur de Giovanni, de Padoue, les appelant en consultation pour aujourd'hui.

Une cathédrale protestante incendiée

New-York, 11 mai.— La cathédrale protestante de St-Paul, à Buffalo, a été détruite par un incendie provoqué par une explosion de gaz naturel dans la crypte.

Troubles graves en Corse

Bastia, 11 mai. — Plus de cinquante maires opportunistes ont refusé de procéder aux opérations électorales du 6 mai pour éviter un échec.

La surexcitation est extrême.

Une prise d'armes a eu lieu dans plusieurs communes.

Il y a trois morts à Saint-André-de-Tallano, deux blessés à Mazzola, un mort à Erone, un à Piedicroce et un à Cosamaccioli.

S. l'administration supérieure continue à tolérer les agissements de ces maires coupables, de nouveaux malheurs sont à craindre pour dimanche prochain.

Troubles au Maroc. — Conflit entre deux tribus.— Sérieuse bataille

Madrid, 11 mai.— Les nouvelles de Tanger annoncent qu'une agitation règne dans plusieurs provinces du Maroc. Un conflit aurait éclaté entre les tribus Hoyama et Berri-Ouarano, qui se sont même livré à une grande bataille. Les pertes auraient été sérieuses des deux côtés.

La difficulté des communications empêche d'avoir d'autres détails, mais on assure que l'insurrection parait vouloir s'étendre.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve Tournai, Warneton, Warcoing, Wervicq, Ypres.

VIN ET EAU-DE-VIE D'ALGÉRIE du Domaine du Tlelat
J. CATTIN, Seul Agent
PARIS - 17, Boulevard de la Madeleine, 17 - PARIS
Vin de Plaine 94f. Bne côte 110f. Vieux 1re côte 135f
LA PIÈCE DE 225 LITRES FRANCO SUR TOUTE GARE
EAU-DE-VIE, logée depuis 30 litres, à 1.50
— vieille de 5 ans, logée depuis 30 lit., à 2.80
Nos Vins sont garantis à l'Analyse ainsi que les Eaux-de-Vie pur jus de raisin.
Les VENTES en 1/2 MUIDS se traitent à l'HECTOLITRE
ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS
16918

AUX
Fabriques Parisiennes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
MAISON A REMIREMONT (Vosges), 35, Grande-Rue
MAISON A PARIS, Rue de la Jussienne, 11
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ
Grande mise en vente de modèles nouveaux pour enfants, tels que :
Robes, Douillettes, Tabliers, Pelisses et Robes de baptême, etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
LINGE DE TABLE
CHOIX CONSIDÉRABLE
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS & TAIES
brodés à la main
Spécialité de Broderies
en tous genres
de garnitures et Bandes brodées sur toile
pour chemises
Dépôt de Toiles des Vosges
Blanchies sur pré, en toutes largeurs, garanties à l'usage.
PRIX EXCEPTIONNELS
GRAND CHOIX D'ARTICLES
POUR 1re COMMUNION
Chiffres et Broderies à façon
Maison reconnue depuis de longues années pour offrir les plus grands assortiments, vendre le meilleur marché et entièrement de confiance.
PRIX-FIXE marqué en chiffres connus
16867

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Le Vin de Peptone de Chapoteaut contient la viande de bœuf digérée par la pepsine, soluble, assimilable et propre à passer directement dans le sang pour y entretenir la vie et la santé. On nourrit avec lui, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter, les convalescents, les anémiques, les diabétiques, les malades de la poitrine, les personnes minées par la fièvre, les affections cancéreuses, la dyssenterie. Sous un petit volume la peptone est beaucoup plus riche que le lait, elle nourrit mieux et est toujours bien supportée. 30967—16279

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS
A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en Couleur, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE FRANCS D'ACQUISITION.
ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE. Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT. Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

SI VOUS DIGEREZ MAL
si vous avez des Pesanteurs, Aigreurs, Pituites, Crampes d'Estomac, Coliques, Vomissements, etc., adressez-vous à M. RAMOGNINO qui a obtenu des milliers de cures de Gastralgies et Dyspepsies, maladies réputées incurables, dont seul triomphe son système; viennent d'être guéris : MM. Belveau, à Montereau; Cecchi, à la Ferté-Alais; Deutsepie, à Elbeuf; Jacotin Henriet, à Sechault; Mme Lecomte, à Limay; Arthur Richard fils, à Mulhouse, etc. — N'hésitez plus : écrivez à M. RAMOGNINO, Dr de l'Institut Humanitaire de Marseille, qui envoie ses conseils gratuitement.
16935

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX
Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17